



FRANCONVILLE

Notre village



N° 19 - 03 juin 2021

En référence aux alertes météos, le nettoyage des accès du village, le tour et l'intérieur de l'église est annulé.
Appel à volontaires pour garder les urnes lors des élections départementales et régionales.

Élections 20 et 27 juin

Appel à volontaires

Nous sommes toujours à la recherche de volontaires pour être assesseur les 20 et 27 juin 2021 sur un créneau horaire de deux heures entre 8h et 18h. Merci de vous faire connaître auprès du Maire, de l'adjoint, lors de la permanence du maire, de la mairie, ou par e-mail à l'adresse suivante : mairie@franconville54.fr. Les assesseurs qui souhaitent être vaccinés contre la Covid seront prioritaires.

À SAVOIR

Couvre-feu

- Actuellement : couvre-feu à 21h
- 9 juin 2021 : couvre-feu à 23h et réouverture des cafés et restaurants en intérieur et des salles de sport, assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises.

Port du masque obligatoire : prolongation

Le port du masque obligatoire est prolongé jusqu'au 30 juin, dans les communes de plus de 5 000 habitants dans l'ensemble du département de la Meurthe-et-Moselle :

- lors des rassemblements, des réunions ou des activités mettant en présence de manière simultanée plus de six personnes, qui ne sont pas interdits par les dispositions de l'article 3 du décret du 29 octobre 2020,
- sur les marchés non couverts,
- et dans un rayon de 50 mètres autour des entrées et des sorties, lorsqu'ils accueillent du public :
 - des commerces,
 - des zones commerciales,
 - des marchés,
 - des crèches et des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), qu'ils soient publics ou privés,
 - des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, qu'ils soient publics ou privés.
 - des espaces d'attente des transports de voyageurs (gares, transports urbains, aéroports...),
 - des lieux de culte (ERP de type V),
 - des services publics et des administrations.

Crit'Air : Grand Nancy

Depuis le 1er juin 2021, la vignette Crit'Air est obligatoire, pour la circulation différenciée pendant les pics de pollution sur le Grand Nancy.

Elle sera instaurée dès le deuxième jour de la procédure d'alerte lors d'un épisode de pollution, entre 6h et 20h.

Achetez dès maintenant votre vignette sur www.certificat-air.gouv.fr ou contactez le numéro vert : 0 800 97 00 33 (appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Retrouvez toutes les informations utiles et l'application sur la circulation différenciée du grand Nancy.

<https://www.grandnancy.eu/vivre-habiter/qualite-de-lair/>

(gratuité des transports en commun sur les réseaux Stan et suburbain dès le 2ème jour de la procédure d'alerte du pic de pollution).

Vous pouvez vous inscrire au dispositif d'alerte (SMS ou mails), vous informant des déclenchements et arrêts de la circulation différenciée avec les consignes à respecter via <https://inscription.cedralis.com/grandnancy-critair>



Séniors en Vacances avec la CCTLB

Le programme « Seniors en Vacances », mené par la CCTLB et soutenu par l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) est reconduit en 2021.

« Seniors en Vacances » est un dispositif de la CCTLB qui s'adresse à tous les retraités de plus de 60 ans résidants dans une commune du territoire et qui leur propose un séjour d'une semaine en formule tout compris à prix très doux. Il permet chaque année de favoriser le départ en vacances de personnes âgées afin de prévenir leur perte d'autonomie, de créer du lien social et de rompre l'isolement. libre aux équipements de loisirs de la structure d'hébergement : piscine, spa avec sauna, hammam, jacuzzi et solarium...

À SAVOIR (suite)

Deux voyages sont proposés en 2021

• **A Morzine du 2 au 9 octobre 2021**, pour une découverte de la Haute-Savoie et de ses douceurs. Ce séjour est ouvert à 50 personnes maximum.

• **A la Grande Motte du 9 au 16 octobre 2021**. Ce voyage est jumelé avec la CC3M et ouvert à 100 participants de la CCTLB.

(Les participants ne peuvent s'inscrire qu'à un seul voyage.)

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions sont ouvertes **entre le 1er juin et le 16 juillet 2021** pour chacun des deux voyages. Les bulletins d'inscriptions et programmes de chaque voyage à venir retirer aux accueils de la CCTLB ou de la mairie.

Retrouver toutes les informations sur les programmes et inscriptions via le site de la CCTLB :

http://www.delunevilleabaccarat.fr/seniors_en_vacances_toutes_les_infos2.ht

Trois conditions pour participer aux voyages « Séniors en vacances » : être retraité(e), âgé(e) d'au moins 60 ans le jour du départ, résidant de l'une des communes membres de la CCTLB

Soutien de l'ANCV

Sont éligibles à l'aide financière de l'ANCV, les retraités dont le revenu imposable, mentionné sur l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019, est inférieur au montant indiqué dans le tableau figurant dans le bulletin d'inscription.

Que comprend le tarif ?

Le tarif comprend : l'assurance et la taxe de séjour, le séjour en pension complète, l'hébergement par chambre de deux personnes avec sanitaire privatif, toutes les excursions, visites, restaurants et animations ainsi que l'accès libre aux équipements de loisirs de la structure d'hébergement : piscine, spa avec sauna, hammam, jacuzzi et solarium...

Informations complémentaires

- Par téléphone au 03.83.74.05.00
- Par mail adressé à stekieli@delunevilleabaccarat.fr

AGENDA

7

Lundi 7 juin 2021 - 18 à 19 heures : Permanence Maire/Adjoint

10

Jeudi 10 juin 2021 - 20 h15 : Réunion Conseil Municipal

Prenez soin de vous !

Respectez les gestes barrières.